

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieure ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME RUFFINO Alexandra

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.Devinci Higher Education

certifie que le projet intitulé..... **Mixival**

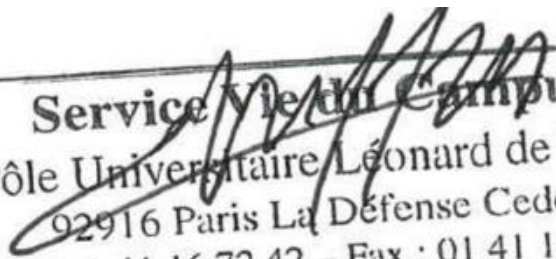
porté par **Ismael Tir**

étudiant.e(s) en **Cybersécurité et Objets Connectés à l'ESILV**

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Courbevoie

Le 12 novembre 2024


Service Vie du Campus
Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 41 16 72 42 – Fax : 01 41 16 71 70